



Paris, le 18 septembre 2017

Nos références : 45/2017/MJ/ES

Monsieur le Premier Ministre,

L'Union des Fédérations de fonctionnaires et assimilés . CFDT (UFFA-CFDT) appelle l'ensemble des personnels de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique Hospitalière et de la Fonction publique Territoriale à des actions de mobilisation dont la grève le mardi 10 octobre 2017.

L'UFFA-CFDT appelle les personnels à se mobiliser pour obtenir des mesures salariales qui traduisent une réelle reconnaissance du travail, des missions et de l'engagement professionnel : revalorisation des carrières, non rétablissement de la journée de carence, moyens nécessaires pour exercer les missions de service public.

La présente lettre vaut préavis de 24 heures pour le mardi 10 octobre 2017, ce préavis couvrant les agents commençant ou terminant leur vacation de travail au cours de cette journée.

Pendant la durée du préavis, l'UFFA-CFDT participera à toute négociation que vous conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 du Code du Travail sur l'exercice du droit de grève dans la Fonction publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.

Mylène JACQUOT,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke.

Secrétaire générale

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Copie de cette lettre est adressée à Monsieur le Ministre en charge de la Fonction publique et à Monsieur le Directeur général de l'Administration et de la Fonction publique.

Confédération Française Démocratique du Travail

Union des Fédérations CFDT des Fonctions publiques . 47/49, avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19
Tél. 01 56 41 54 40 . Fax 01 56 41 54 44 . Email uffa@uffa.cfdt.fr